

Palestine (à l'exclusion de la Trans-jordanie)	à partir du 12 septembre 1933
Territoire de Tanganyika	» du 1 ^{er} janvier 1938
Trinidad et Tobago	» du 14 mai 1908
Grèce	» du 2 octobre 1924
Hongrie	» du 1 ^{er} janvier 1909
Irlande	» du 4 décembre 1925
Italie	» de l'origine
Érythrée	» du 19 janvier 1932
Iles de l'Égée	» du 19 janvier 1932
Libye	» du 19 janvier 1932
Japon (1 VIII 1938)	» du 15 juillet 1899
Corée, Formose, Sakhaline du Sud (1 VIII 1938)	» du 1 ^{er} janvier 1935
Lettonie	» du 20 août 1925
Liechtenstein (Principauté de —)	» du 14 juillet 1933
Luxembourg	» du 30 juin 1922
Maroc (Zone française)	» du 30 juillet 1917
Mexique	» du 7 septembre 1903
Norvège (1 VIII 1938)	» du 1 ^{er} juillet 1885
Nouvelle-Zélande	» du 7 septembre 1891
Samoa-Occidental	» du 29 juillet 1931
Pays-Bas	» de l'origine
Indes néerlandaises	» du 1 ^{er} octobre 1888
Surinam et Curaçao	» du 1 ^{er} juillet 1890
Pologne	» du 10 novembre 1919
Portugal, avec les Açores et Madère	» de l'origine
Roumanie	» du 6 octobre 1920
Suède	» du 1 ^{er} juillet 1885
Suisse (24 XI 1939)	» de l'origine
Tanger (Zone de —) (13 VI 1939)	» du 6 mars 1936
Tunisie	» de l'origine
Turquie	» du 10 octobre 1925
Yugoslavie	» du 26 février 1921 ⁽¹⁾

Population totale: environ 857 000 000 d'âmes.

Unions restreintes

Dans le sein de l'Union générale se sont constituées trois *Unions restreintes permanentes*:

1. L'Union restreinte concernant la répression des fausses indications de provenance.

Fondée par l'Arrangement de Madrid du 14 avril 1891, entré en vigueur le 15 juillet 1892 et revisé en dernier lieu à Londres le 2 juin 1934⁽²⁾, cette Union comprend les 20 pays suivants:

Allemagne ⁽²⁾ (1 VIII 1938)	à partir du 12 juin 1925
Bohème et Moravie (Protectorat de —) ⁽²⁾	» du 30 septembre 1921 ⁽³⁾
Brésil	» du 3 octobre 1896
Cuba ⁽²⁾	» du 1 ^{er} janvier 1905
Espagne	» de l'origine (15 juil. 1892)
Zone espagnole du Maroc	» du 5 novembre 1928
États de Syrie et du Liban	» du 1 ^{er} septembre 1924
France, Algérie et Colonies (25 VI 1939)	» de l'origine
Grande-Bretagne (1 VIII 1938)	» de l'origine
Palestine (à l'exclusion de la Trans-jordanie)	» du 12 septembre 1933
Trinidad et Tobago	» du 21 octobre 1929
Hongrie	» du 5 juin 1934
Irlande	» du 4 décembre 1925
Liechtenstein (Principauté de —)	» du 14 juillet 1933
Maroc (Zone française)	» du 30 juillet 1917
Nouvelle-Zélande	» du 20 juin 1913
Pologne	» du 10 décembre 1928
Portugal, avec les Açores et Madère	» du 31 octobre 1893
Suède	» du 1 ^{er} janvier 1934

Suisse (21 XI 1939)	à partir de l'origine
Tanger (Zone de —) (13 VI 1939)	» du 6 mars 1936
Tunisie	» de l'origine
Turquie	» du 21 août 1930

Population totale: environ 407 000 000 d'âmes.

2. L'Union restreinte concernant l'enregistrement international des marques de fabrique ou de commerce.

Fondée par l'Arrangement de Madrid du 14 avril 1891, entré en vigueur le 15 juillet 1892 et revisé en dernier lieu à Londres le 2 juin 1934⁽²⁾, cette Union comprend les 19 pays suivants:

Allemagne ⁽²⁾ (13 VI 1939)	à partir du 1 ^{er} décembre 1922
Belgique (24 XI 1939)	» de l'origine (15 juil. 1892)
Bohème et Moravie (Protectorat de —) ⁽²⁾	» du 5 octobre 1919 ⁽³⁾
Espagne	» de l'origine
Zone espagnole du Maroc	» du 5 novembre 1928
France, Algérie et Colonies (25 VI 1939)	» de l'origine
Hongrie	» du 1 ^{er} janvier 1909
Italie	» du 15 octobre 1894
Érythrée	» du 19 janvier 1932
Iles de l'Égée	» du 19 janvier 1932
Libye	» du 19 janvier 1932
Liechtenstein (Principauté de —)	» du 14 juillet 1933
Luxembourg ⁽²⁾	» du 1 ^{er} septembre 1924
Maroc (Zone française)	» du 30 juillet 1917
Mexique	» du 26 juillet 1909
Pays-Bas	» du 1 ^{er} mars 1893
Surinam et Curaçao	» du 1 ^{er} mars 1893
Portugal, avec les Açores et Madère	» du 31 octobre 1893
Roumanie	» du 6 octobre 1920
Suisse (24 XI 1939)	» de l'origine
Tanger (Zone de —) (13 VI 1939)	» du 6 mars 1936
Tunisie	» de l'origine
Turquie	» du 10 octobre 1925
Yugoslavie	» du 26 février 1921 ⁽¹⁾

Population totale: environ 380 000 000 d'âmes.

3. L'Union restreinte concernant le dépôt international des dessins ou modèles industriels.

Fondée par l'Arrangement de La Haye du 6 novembre 1925, entré en vigueur le 1^{er} juin 1928 et revisé à Londres le 2 juin 1934⁽²⁾, cette Union restreinte comprend les 10 pays suivants:

Allemagne ⁽²⁾ (13 VI 1939)	à partir de l'orig. (1 ^{er} juin 1928)
Belgique (24 XI 1939)	» du 27 juillet 1929
Espagne ⁽²⁾	» de l'origine
Zone espagnole du Maroc	» du 5 novembre 1928
France, Algérie et Colonies (25 VI 1939)	» du 20 octobre 1930
Liechtenstein (Principauté de —)	» du 14 juillet 1933
Maroc (Zone française)	» du 20 octobre 1930
Pays-Bas	» de l'origine
Indes néerlandaises	» de l'origine
Surinam et Curaçao	» de l'origine
Suisse (24 XI 1939)	» de l'origine
Tanger (Zone de —) (13 VI 1939)	» du 6 mars 1936
Tunisie	» du 20 octobre 1930

Population totale: environ 295 000 000 d'âmes.

(¹) La Serbie faisait partie de l'Union générale dès l'origine. C'est l'adhésion du Royaume agrandi de Yougoslavie qui date du 26 février 1921.

(²) Voir notes (¹) et (³), page 1.

(³) Voir note (²), page 1.